Image not found or type unknown

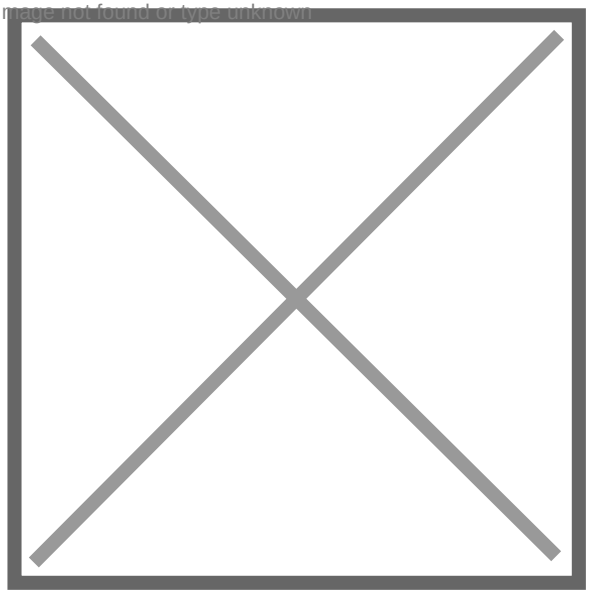

Garde de mon fils pour changement de region actuel en alternance

Par **deyana**, le **29/11/2010** à **01:49**

Bonjour, et mill merci d'avance pour votre attention
En essayant d'etre clair et le plus court possible.....
- Mon fils 8ans en janvier, veux vivre avec moi, actuellement une garde alternée.
La mere ne veux rien savoir, elle entends pas le petit !!
Il a un avocat pour ce faire entendre. Ce qui me rassure dejà, sauf que la maman abuse avec finesse sur beaucoup de point," " de plus soumet le petit a son influence de maman qui veut perdre son fils, car la residence fixe pour les papiers ect.., est chez elle.
le petit n'appreci pas son beau-pere que je ne connais pas, et ça depuis plus de 4 ans.
La garde alternée, a été juger il y a 7 ans, la garde alterné je me devais donner une pension de 76 euro. Mais
Nous avions trouvé un concensus la maman et moi tout a ma charge pour les frais de transport aller et retour, les fringues et besoin scolaire au besoin.
Je suis parti 4ans dans une autre region, et nous avions pour palier le manque de mon enfant trouver l'arangement suivant toute les vaccance chez moi, et un noel sur deux pour moi, depuis je me suis rapproché et je souhaité just remettre a plat les droits du petit pour passer un peu plus de temps avec lui.
depuis un an, que je suis revenu poix du nord a une heure 20 lievin, que je faisais tout les quinzes jours .Depuis tout ce temps 1 ans, s'en compter les années precedente pour avoir la paix je devais etre souple, je devais me plier au exigeance de sa mere mais du fait qu'elle ne veut rien savoir je l'ui ai annpncer que j'allais faire bouger les choses, elle a ecris avant moi, donc, en disant il ne me donne pas d'argent, elle veut la garde total, me demande 150 euro.
Je suis en couple, stable. je suis en cdd, je suis banque de france aussi ...arff une opportunité de taff en bretagne pour mars, donc changement de region et avec le petit donc j'ai l'intention de demander la garde, tout sachant que le petit desire vivre avec moi.
Deûis la lettre au juge j'ai reussi a faire deplacer la mere du petit, pour faire le retour,5 fois sur

7 ans,, et donc vu que notre engagement et caduc j'ai envoyé les 76 e, je continue a vetire et chaussé le petit comme d'habitude. merci pour votre reponsequi pourrait me rassurer, mon avocat ne me dit rien il ne ma pas ecouté plus que ça, surtout inquiet de savoir si le dossier d'aide juridictionel va passé donc ds l'attent je ne sais rien et je me ronge l'esprit n'ayant pas d'argent a donner en echange, j'ose esperer de l'aide merci. Dino

Par **mimi493**, le **29/11/2010** à **02:12**

La mère peut vous demander les arriérés de pension sur 5 ans.
On ne fait pas d'arrangement amiable contredisant un jugement sans faire valider l'accord par le JAF et avoir un nouveau jugement.

Là la mère est en position de force :
1) vous n'avez pas respecté le jugement de résidence alternée
2) vous n'avez pas payé la pension pendant des années
3) la résidence habituelle de l'enfant est chez la mère
4) vous habitez trop loin pour une résidence alternée.

Par **deyana**, le **29/11/2010** à **17:49**

whaou ! je ne sais que dire, mis a part merci pour vos conseils.
Bien a vous

Par **mimi493**, le **29/11/2010** à **22:15**

Il faut prendre un avocat

Par **deyana**, le **30/11/2010** à **14:30**

je suis sensé en avoir un, mais il ne reponds pas a mes questions et ne me rassures pas, a par prendre mes papiers je ne lui ai rendu compte de rien verbalement " il attends de savoir s'il est payé m'a til dit. Les sornettes de la mere du petit me pese, et c'est dur le moral en se moment, plus le ressentiment de trahison alors qu'un grand pardon pour la communication avait était instauré pour le bien du petit m'abat mais je lutte, je sent que ma parole ne vaudra pas grand chose face a la mauvaise foi.
J'attends donc le jugement qui a été reporté au 21 janvier je presume pour des raisons que je ne connais pas, probablement l'aspect pecunier en revanche l'avocat du petit est plus humain, c'est tres bien pour le petit.
J'aspire a une justice just, s'il est possible de le dire ainsi, et elle m'a dejà étonné.
Bien a vous

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés